

## **Direction Départementale** des Territoires

Égalité Fraternité

Service de l'Economie Agricole

Aurillac, le 27 juin 2022

22, rue du 139ème R.I. - BP 10414 15004 AURILLAC CEDEX

04.63.27.66.00

Dossier n°: AE 22.0233 **Demandeur: JOUVE Philippe** 

Date d'enregistrement de la demande : 12/05/2022

Date limite de candidature : 11/08/2022

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 11/09/22.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
AURIAC-L'EGLISE	30,87	JOUVE Philippe	Section A 6,7,14,182,195,196,197,198,354, 361,367,386,387,388,401,419, Section B 7,8,17,18,19,45,53,54,58,61,67, 68,69,70,71,128,129,130,132, 133,134,138,139,140,144, Section F 394,
LAURIE	1,45	JOUVE Philippe	Section A 218,221,222,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : http://www.cantal.gouv.fr/ dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière

22 rue du 139° RI BP 10414 15 004 AURILLAC cedex Tél.: 04 63 27 66 00

Site internet: www.cantal.gouv.fr